

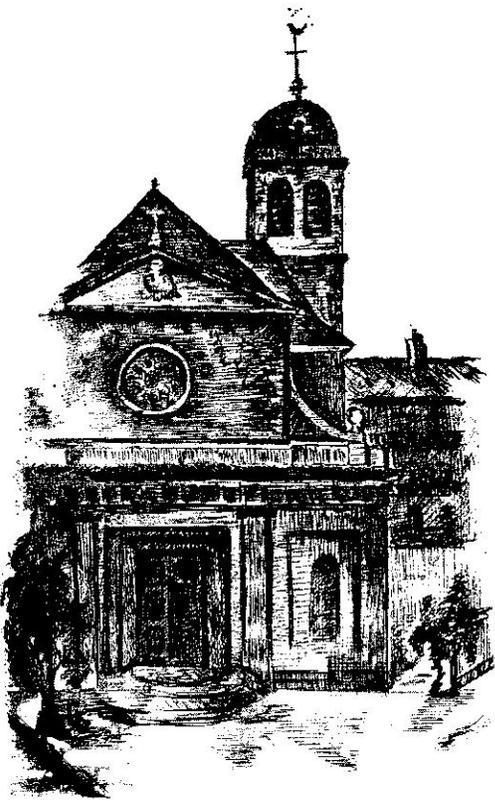
# COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

## BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

24<sup>e</sup> N° 25 - SEPTEMBRE 1985

### Editorial



Dans le Bulletin du mois de mars, je vous ai donné la teneur de la lettre qu'à la demande de votre Assemblée Générale j'avais adressée au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble. Il s'agissait de savoir si les inquiétudes exprimées sur le sort de l'immeuble de l'ancien siège, 6, boulevard Gambetta, étaient justifiées. Voici le texte de la réponse que j'ai reçue, qui nous donne, je crois, certains apaisements.

« Monsieur le Président,

*J'ai bien reçu votre courrier du 15 février par lequel vous me faites part des craintes de votre association quant à l'éventualité de la destruction de l'immeuble de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble, et je vous en remercie.*

*Je tiens personnellement à vous rassurer sur ce point, la conservation en l'état des façades de l'Hôtel consulaire sis 6, boulevard Gambetta étant l'une de nos préoccupations premières.*

*Espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie, etc.*

Signé : René MICHAL. »

J'égrène maintenant quelques remarques sans grand lien entre elles. Pour regretter d'abord le décor qui signale les devantures de la Maison des Architectes, place de Bérulle. J'avoue ne pas les trouver en accord avec l'aspect de l'immeuble et je pense qu'il y avait moyen d'attirer l'attention et de mettre de la gaieté sur la façade de façon moins agressive.

Un autre regret, plus vif, celui-là : les peintures qui recouvrent une façade de l'ancien immeuble Daré-Touche, rue Général-Marchand, face au débouché de la rue Condillac. Il ne s'agit pas de ma part d'un jugement sur l'œuvre elle-même : il est vrai que je ne l'apprécie guère, mais ceci est subjectif et je n'ai pas compétence pour juger de l'art contemporain. Je veux défendre ici un principe. Les façades de cet ancien hôtel venaient d'être ravalées, enduites d'un crépi jaune avec encadrements de fenêtres blancs. Sans prétendre avoir là une architecture exceptionnelle, on peut dire tout de même qu'il s'agit d'un bâtiment harmonieux et très en accord avec les autres immeubles anciens des rues avoisinantes. Le vaste placard peint, même s'il respecte une zone d'encadrement, me paraît déplacé à un tel endroit. Il évoque exactement un immense panneau publicitaire (les couleurs font même penser à une certaine marque d'apéritif) dans un site où, précisément, l'affichage est interdit. M. Boubert, architecte des Bâtiments de France pour l'Isère, considère les choses autrement : il juge qu'un décor peint n'est pas à exclure pour égayer des bâtiments ou des quartiers anciens. Il a donc accordé l'autorisation qui lui était sollicitée. Je le déplore.

La Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnographique (COREPHAE) est une instance due à la loi de décentralisation. Celle de la Région Rhône-Alpes se réunit à la préfecture de Lyon ; elle statue sur des inscriptions à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et propose à l'administration centrale des décisions de classement (le classement est une mesure de protection plus contraignante que l'inscription). J'ai été désigné, avec deux autres personnes (M<sup>me</sup> Giffaut, Directrice du Centre d'Archéologie Historique de l'Isère, et le Marquis de Quinsonas), pour représenter l'Isère. Nous épongeons un passif de plus de quatre-vingts dossiers en retard tout en essayant de définir des principes d'action. Trois réunions de la journée se sont déjà tenues depuis le mois de mai, une quatrième est prévue en décembre. Pour Grenoble, nous avons inscrit une partie de l'ancien évêché (l'escalier et quelques pièces intéressantes) et la Casamaure, une curiosité fort pittoresque en cours de sauvetage dont nous tâcherons d'organiser la visite cet hiver.

# Le patrimoine de La Tour-du-Pin

*Le Général ROUQUET, qui nous a conduits avec beaucoup d'amabilité et de compétence lors de notre visite de La Tour-du-Pin en mai dernier, a bien voulu noter ici l'essentiel de ses commentaires. Qu'il en soit vivement remercié au nom de tous.*

Bien que La Tour-du-Pin ne soit plus qu'une petite ville de sous-préfecture au charme provincial, elle mérite attention parce qu'elle est le berceau des Dauphins de la troisième dynastie, de 1282 à 1349. Le rôle historique de La Tour est, en effet, plus politique et militaire qu'économique. Il est dû à son site au bout d'un promontoire dominant la vallée de la Bourbre, voie de passage depuis l'époque romaine, puisqu'elle était le chemin de Turin à Vienne par le Petit-St-Bernard. C'était donc un lieu prédestiné pour l'implantation d'une baronnie, à laquelle sa situation à mi-chemin de Vienne et de Chambéry devait nécessairement donner un rôle majeur dans la formation du DAUPHINÉ face à la SAVOIE. Mais ce rôle lui valut d'être l'objet d'attaques nombreuses et la ville est restée longtemps accrochée au flanc du promontoire, à proximité de son château, et ne se hasarda que plus tard dans la plaine où l'on risquait les attaques aussi bien que les inondations.

\*  
\*\*

A l'origine, les seigneurs de La Tour sont, au XII<sup>e</sup> siècle, les vassaux des comtes de Savoie. C'est de cette époque que date la fondation du château construit sur le promontoire (1) à l'emplacement du cimetière actuel. BERLION en est le seigneur en 1107. En 1273, le baron de La Tour, HUMBERT, épouse Anne de BOURGOGNE, sœur du dauphin Jean I<sup>er</sup>. A la mort de celui-ci, sans enfant, en 1281, le Dauphiné revient à la maison de La Tour-du-Pin. Maintenant sur un pied d'égalité avec la SAVOIE, elle va entrer en lutte avec ses comtes, pour rompre son lien de vassalité.

Le Dauphiné reste cinquante ans sous l'autorité de la famille de La Tour. Quatre dauphins se succèdent : HUMBERT I<sup>er</sup>, JEAN II, GUIGUES VIII, enfin HUMBERT II, qui cède le Dauphiné à la France en 1349, faute d'héritier. Le Dauphiné leur doit un agrandissement considérable. D'une part, l'apport de la baronnie de La Tour-du-Pin l'étend au nord jusqu'au Rhône, puisque les terres relevant de La Tour vont de Crémieu à Dolomieu en passant par Bourgoin et St-Jean-de-Bourney. D'autre part, parallèlement, au sud il s'étoffe des Baronnies et du Royans ; enfin de Romans, en 1342, dernière acquisition donc avant le rattachement à la France, sept ans plus tard, prononcé précisément dans cette ville. Par ailleurs, il est bon de noter que c'est sous cette dynastie de La Tour qu'a été fondée l'université de Grenoble en 1339.

\*  
\*\*

Revenons à La Tour. Humbert I<sup>er</sup>, pour donner une nouvelle prospérité à la ville naissante, lui octroie le statut communal le 18 mai 1290 ; et en reconnaissance de son activité, la nouvelle classe sociale de

la bourgeoisie reçoit, en 1315, une charte d'affranchissement. La petite cité se serre alors sur les flancs du plateau, à l'intérieur de ses remparts, dominée par le château qui la protège, administrée par le vice-châtelain qui agit au nom du seigneur. Vient le rattachement à la France de 1349 ; mais la lutte avec les Savoyards continue et, en 1354, La Tour-du-Pin subit leur siège. Elle est de nouveau durement mise à mal par les guerres de Religion : sac du baron des Adrets en 1562 ; occupation par le gouverneur de Crémieu, la POYPE SAINT-JULLIN en 1590 ; destruction du château par les Napolitains du duc Olivari, en 1591. Avec la fin des guerres de Religion, La Tour-du-Pin retrouve sa prospérité au XVII<sup>e</sup> siècle et se risque au-delà des remparts ; le renouveau des ordres religieux y amène en particulier la construction du couvent des Récollets en 1620. Mais de nouvelles calamités frappent aussi la cité : la peste en 1628 et 1643, les inondations de la Bourbre en 1673 et 1713, un incendie en 1685. Cependant, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, La Tour-du-Pin se développe hors des remparts, s'étendant de plus en plus à l'ouest jusqu'à la période actuelle.

\*  
\*\*

Ainsi La Tour-du-Pin a eu, au cours des siècles, un développement d'est en ouest à partir de son château ; on peut bien distinguer quatre zones successives dans la ville actuelle.

• Le promontoire proprement dit où se trouve l'église ; c'est le site du village primitif, protégé par le château féodal.

• Au bas des pentes des rues concentriques, peu larges ; c'est l'emplacement du bourg du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles — consécutif à la charte d'affranchissement — à l'intérieur de son enceinte fortifiée qui court au nord le long de l'actuelle rue de la République, et au sud englobe la rue d'Italie, alors artère principale, où s'installent les marchands ; La Tour-du-Pin ne compte à ce moment que 300 habitants.

• Au-delà et jusqu'à la Bourbre, un damier de rues plus larges centré sur la place Antonin-Dubost ; c'est l'extension au-delà des remparts, entamée au XVII<sup>e</sup> siècle après la fin des guerres de Religion et confirmée au XIX<sup>e</sup> siècle avec la suppression des remparts et l'ouverture de la rue de la République qui devient la principale artère commerciale ; mais, en 1750, la ville n'a toujours que 400 habitants, seulement une centaine de plus que trois siècles plus tôt — tandis que Cessieu en compte alors 1 500.

• Plus à l'ouest, des constructions plus lâches, des immeubles plus hauts s'étendent dans la plaine, des lotissements escaladent le versant de la vallée ; c'est le développement du XX<sup>e</sup> siècle, poursuivi de nos jours par la zone industrielle ; la sous-préfecture, la mairie, les nouvelles écoles ont quitté le centre de la ville qui totalise maintenant 8 000 habitants.

(1) Le « pen » (éminence en celtique), d'où dérive le nom de La Tour-du-Pin.

Au total, La Tour-du-Pin conserve de son passé davantage un site et un tracé de ruelles qu'un patrimoine ancien important, détruit à de multiples reprises. Le charme de la cité — que l'on découvre particulièrement à partir de l'église ou du pied de la Vierge érigée au sommet du promontoire — est constitué par la cascade des toitures dauphinoises à quatre pentes raides en tuile écaille, heureusement parsemée de couverture de type rhodanien à génoise et tuile canal. Il ne reste rien du château seigneurial dont les pierres ont été utilisées, en 1673, à la construction du château du Pin. Mais La Tour conserve cependant des témoins de chaque grande période architecturale : Maison des Dauphins pour la Renaissance, château de Châbons pour le XVII<sup>e</sup> siècle, Maison de la Nation pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, place Antonin-Dubost pour le XIX<sup>e</sup> siècle, C.E.S. « 600 » pour la période contemporaine.

En outre, sa situation de gîte d'étape au débouché de la route d'Italie, lui vaut de posséder dans son église un triptyque notable d'un élève de DURER, hospitalisé dans la ville au hasard d'un voyage.

\*  
\*\*

La « **Maison des Dauphins** », dans la rue d'Italie, date de 1504 ; sa façade est inscrite parmi les Monuments Historiques. Elle servait de demeure au vice-châtelain. Elle accueillit des hôtes illustres dont François I<sup>er</sup> : en séjour à Lyon à son retour d'Italie après Marignan, il décide d'accomplir le vœu d'un pèlerinage à pied à la chapelle des Ducs de Savoie à Chambéry, où est alors exposé le Saint-Suaire ; il est à La Tour-du-Pin avec la Reine Mère, Louise de Savoie, la Reine Claude de France et leur suite, du 7 au 9 juin 1516 ; c'est là que la Reine Claude observe les premiers signes de sa première maternité. Plus tard la maison aura pour propriétaire M. SAMBIN, juge de paix, beau-frère de STENDHAL. Bien que remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle, la façade présente un décor typique dans ses portes, fenêtres et œils-de-bœuf, sous un toit à tuile écaille très pentu de belle allure ; la cave conserve un curieux puits ancien.

Le « **Château de Châbons** », à proximité de l'église, était la demeure de la famille GALLIEN de CHABONS, gens de robe — François GALLIEN fut procureur général du Dauphiné au XVII<sup>e</sup> siècle — grands propriétaires à La Chapelle-de-la-Tour. Il se présente comme une élégante gentilhommière de style XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, avec fenêtres à meneaux, tourelles, toiture dauphinoise, dans une position en terrasse au milieu d'un agréable cadre de verdure.

La « **Maison de la Nation** », construite en 1750 sur l'emplacement d'un ancien hôpital, était la demeure des MUSY, seigneurs engagistes des terres de La Tour-du-Pin. A la Révolution, la propriétaire, Gabrielle de MUSY, épouse du Comte de VALLIN, fut contrainte à émigrer après le pillage du château, qui fut déclaré bien national, d'où son actuelle appellation. Récemment restaurée à l'usage de logements sociaux, elle a cependant conservé son allure primitive de vaste construction rectangulaire aux proportions harmonieuses du XVIII<sup>e</sup> siècle, au haut toit dauphinois caractéristique, malgré l'adjonction de lucarnes.

C'est précisément dans l'hôpital qui a laissé sa place à la Maison de la Nation que fut soigné, en 1541-42, Georges PENEZ ou PENCZ, l'auteur du

fameux **trptyque de l'église**, classé monument historique en 1904. Tombé malade sur le chemin de son retour d'Italie, le peintre paya son séjour par ce tableau pour la chapelle de l'hôpital. A la destruction de l'hôpital, il fut transporté au couvent des Récollets, puis, à la Révolution, dans l'église paroissiale. Georges PENCZ, né à Nuremberg vers 1500, élève de DURER, a effectivement fait un voyage à Rome en 1539 ; il mourra à Leipzig en 1550. Le triptyque, de facture allemande, peint sur bois, comporte un panneau central de 1,80 m sur 1,65 m représentant l'ensevelissement du Christ et deux panneaux latéraux retraçant Jésus montant au Calvaire et la Descente de Croix au recto, un Ecce Homo et saint Jérôme au verso ; on découvre en fond de tableau le château de La Tour et le panorama de la Chartreuse avec le Grand Som, la Grande Sure et les trois sommets de Belledonne.

La « **Place Antonin-Dubost** » est le centre de la ville du XIX<sup>e</sup> siècle. Son nom actuel est celui du Maire de 1878, resté quarante-trois ans premier magistrat de la cité. Elle est aménagée devant l'ancien couvent des Récollets, expropriés à la Révolution pour faire place à la sous-préfecture et à la mairie, installées dans le bâtiment de l'actuel Grand Café. (Elles le quitteront pour occuper au Champ-de-Mars la sous-préfecture en 1852 la maison d'un notaire, la mairie en 1965 la propriété de la famille DUBOST...) En face sont construites en 1826 les Halles dans le style de l'époque. Au centre de la place est élevée une fontaine néo-Renaissance, décorée de dauphins, qui n'est pas sans élégance.

Deux autres maisons méritent attention : Au nord, une ancienne dépendance des Récollets, reconstruite vers 1796 pour en faire l'hôpital CHOLAT (du nom du tenancier), appelé ensuite Grand Hôtel. Une plaque rappelle que STENDHAL y séjourna au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Au sud, une très belle maison ancienne, parfait exemple de construction du Bas-Dauphiné au toit à quatre pentes en tuile écaille.

Enfin, parmi les édifices récents aménagés au XX<sup>e</sup> siècle dans la plaine de la Bourbre, le « **C.E.S. 600** » mérite une visite comme témoin réussi de l'architecture contemporaine, pour son articulation fonctionnelle et l'heureuse harmonie de ses volumes.

Général Marcel ROUQUET.

## Editorial (Suite de la page 1)

En terminant, je vais solliciter votre réflexion sur le projet de voie sur berge au pied des quais de rive gauche de l'Isère, entre les quais Jongkind et de la Graille. Elle doit utiliser la plate-forme du collecteur d'égout, rendue quasi-insubmersible par un garde-fou plein et continu. Pensez-vous qu'il s'agisse d'une atteinte (visuelle, sonore, etc.) au site, d'un risque d'accroissement de la circulation attirée par cette facilité nouvelle, ou au contraire d'une initiative judicieuse, peu visible et qui allégera l'encombrement des quais ? Il me faudra bientôt prendre position sur cette question et je voudrais pouvoir refléter l'opinion majoritaire des membres du Comité. Pour ce faire, je dois la connaître ! Voulez-vous exprimer votre pensée là-dessus, directement ou par lettre, à notre permanence ? Vous avez là un rôle à jouer. Merci d'avance.

Robert BORNECQUE.

# Bibliographie

## GRENOBLE ET LE VERCORS DE LA RESISTANCE A LA LIBERATION (1940-1944)

Actes du Colloque tenu à Grenoble à l'Institut d'Études Politiques sous la direction de Pierre Bolle. Editions La Manufacture. Lyon. 1985. 338 pages. 32 illustrations hors-texte. Prix 120 F.

Ce colloque, tenu en 1975, réunissait en petit comité des historiens de la période (B. Comte, P. Bolle, B. Monternole) et des acteurs de premier plan qui exposèrent leur témoignage et leur point de vue sur des sujets parfois controversés : Uriage et la Résistance (Bernard Comte), Le Comité de Libération de l'Isère (Pierre Flaureau), Les F.F.I. dans l'Isère (Général Alain Le Ray), Le Vercors (Fernand Rude), Les étrangers dans la Résistance (Charles Katz), Culture populaire et Résistance (Benigno Cacerès), La presse dans l'Isère en 1944 (Bernard Monternole).

Le vif intérêt de ces communications est encore surpassé, à mon avis, par les questions et discussions qui, souvent, en interrompent le cours et toujours en suivent la conclusion. L'enregistrement de toutes les interventions a permis leur transcription intégrale (soumise à la correction des auteurs). On est vite accroché par ces pages vivantes, qu'il s'agisse de révélations et de confirmations concernant les faits ou des discussions parfois passionnées qui ont opposé certains intervenants. L'éclairage ainsi donné aux événements, la variété des opinions exprimées, les réponses apportées par les uns aux questions des autres complètent ce qui a déjà pu être publié sur ce sujet. Les Grenoblois qui ont connu ces années seront au premier chef intéressés, mais tous ceux qui désirent avancer dans la connaissance d'une époque aussi dramatique trouveront profit à cette lecture.

R. BORNECQUE.

## Notules

Nous comprenons bien que tous ne connaissent pas le passé du Comité. Certains articles récents dans les journaux montrent aussi que les Grenoblois ne le connaissent pas.

Ainsi, Grenoble fait partie de la Société Nationale de Défense des Villes d'Art, des Sites et des Paysages. Et, dès 1966, elle était reçue au titre de Ville d'Art.

Qu'avons-nous fait ? Sauvé une échauguette, mais aussi, quelques années plus tard, retrouvé le Cloître Notre-Dame, dont une partie tout à fait oubliée derrière un mur que nous avons fait abattre.

De même, avec l'aide de la Municipalité, nous sauvions la Ferme de Prémol, dont on fit un Centre Social au cœur du Village Olympique en 1968. Nous l'avons revue récemment.

Pendant ce temps, notre équipe de jeunes travaillait au Couvent des Minimes, dégageant la base du cloître, tout à fait oublié, à St-Martin-d'Hères.

C'est nous aussi qui, avec la Municipalité, avons maintenu le dégagement de la Tour de l'Isle où, sur le terrain de la Caserne Vinoy, devaient se construire des tours pour loger les gendarmes. Si vous avez vu ce qui a été construit, et qui meuble très bien cet espace, au bout de la rue de Stalingrad, vous verrez quelle catastrophe nous avons pu éviter pour le quartier Notre-Dame.

Dernier bastion non rasé... sauvé : Poudrière de Vauban non démolie.

Nous espérons pouvoir ainsi continuer notre sauvegarde, essayant encore de réduire l'ardeur des coloristes !

M.-H. FOIX.

## Vie de l'Association

**ADRESSE :** Maison du Tourisme, rue de la République

**COTISATION :** 50 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

**PERMANENCES :** Mardi 16 h à 18 h

**SORTIE :** SAMEDI 12 OCTOBRE (après-midi) : quelques églises et vieilles maisons de la cluse : Sassenage, Moirans, Voreppe.